

Département
Pyrénées Atlantiques
Commune de
Boucau



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 2 JUIN 2021

DELIBERATION N° 1

Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 24
Votants : 29

Pour : 29
Contre : /
Abstentions : /

L'an deux mil-vingt-un, le deux juin à dix-huit heures, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Paul Vaillant Couturier, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 27 mai 2021

Membres présents : F. GONZALEZ, MJ ROQUES, L.GUYONNIE, G. LASSABE, J.DOS SANTOS, P.ACEDO, M.EVENE-MATEO, S. DARRIGUES, K.PERY, J. DARRIGADE, C. DUFOUR, C. DUPIN, JP CAZAUX, E.SERRES, X.BAYLAC, JM GUTIERREZ, S.PUYO, A.DARTIGUES, D.LAVIGNE, MA THEBAUD, CH. MARTIN, H.ETCHENIQUE, F.BILLARD, J.RANCE ;

Membres absents excusés ayant donné procuration : C.DOS SANTOS (pouvoir à J.DOS SANTOS) G.GALASSO (pouvoir à JM GUTIERREZ) ; JP ALPHA (pouvoir à C.DUFOUR) ; S.MOREIRA (pouvoir à L.GUYONNIE) ; M.BECRET (pouvoir à CH.MARTIN)

Secrétaire de séance : J.DARRIGADE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services.

Monsieur le Maire explique que compte tenu :

. Du départ d'un agent du service « fêtes et cérémonies » affecté dans un autre service par la voie de la mobilité interne et de la nécessité de pourvoir à son remplacement, il est proposé au Conseil Municipal de créer un emploi d'agent technique polyvalent à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2021. Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques.

. De la nécessité de restructurer l'atelier mécanique, il est proposé au Conseil Municipal de créer un emploi de responsable de l'atelier mécanique à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2021. Cet emploi pourrait être pourvu par un

**Objet : Modification
du tableau des
emplois**

*Certifié exécutoire
compte tenu du dépôt
à la Sous Préfecture
de Bayonne
le
et de la publication
le*

fonctionnaire de catégorie C relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques ou du cadre d'emplois des agents de maîtrise.

. Du futur départ en retraite de la responsable de la bibliothèque municipale et de la nécessité de pourvoir à son remplacement. Il est proposé au Conseil Municipal de créer un emploi de responsable de la bibliothèque municipale à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2021. Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie A relevant du cadre d'emplois des bibliothécaires ou par un fonctionnaire de catégorie B relevant du cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques.

. Du futur départ en retraite d'un agent du service « espaces verts » et de la nécessité de pourvoir à son remplacement. Il est proposé au Conseil Municipal de créer un emploi de jardinier à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2021. Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques.

. De la future mutation dans une autre collectivité d'un agent du service ressources humaines et de la nécessité de pourvoir à son remplacement. Compte tenu de l'évolution des besoins en technicité sur ce poste, il est proposé au Conseil Municipal de créer un emploi de gestionnaire des ressources humaines à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2021. Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie B relevant du cadre d'emplois des rédacteurs ou par un fonctionnaire de catégorie C avec expérience avérée relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs.

. De la future mutation dans une autre collectivité d'un agent du service affaires générales et de la nécessité de pourvoir à son remplacement. Il est proposé au Conseil Municipal de créer un emploi d'agent polyvalent de gestion administrative (état civil, élections, archives, accueil...) à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2021. Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs.

Le tableau des emplois serait donc actualisé de la façon suivante :

► A compter du 1^{er} juillet 2021 :

Service	Emplois créés
Fêtes et cérémonies	1 Cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet (agent technique polyvalent)
Atelier mécanique	1 Cadre d'emplois des adjoints techniques ou des agents de maîtrise à temps complet (responsable de l'atelier mécanique)
TOTAL	2

► A compter du 1^{er} septembre 2021 :

Services	Emplois créés
Bibliothèque	1 Cadre d'emplois des bibliothécaires (ctg A) ou des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques (ctg B) à temps complet (Responsable de la bibliothèque municipale)
Espaces verts	1 Cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet (jardinier)
Ressources humaines	1 Cadre d'emplois des rédacteurs (ctg B) ou des adjoints administratifs (ctg C) à temps complet (gestionnaire des ressources humaines)
Affaires générales	1 Cadre d'emplois des adjoints administratifs (ctg C) à temps complet (agent polyvalent de gestion administrative)
TOTAL	4

Le tableau des emplois définitif retiendra les grades des candidats qui seront retenus à l'issue de la procédure de recrutement.

Une mise à jour du tableau des emplois sera effectuée après avoir recueilli l'avis du Comité Technique sur la suppression des emplois libérés par les départs en retraite et les mutations.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

Décide d'adopter la modification du tableau des emplois de la collectivité tel qu'indiqué en annexe ;

Précise que les crédits suffisants sont inscrits au budget de l'exercice 202.

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 3 juin 2021
Le Maire,
Francis GONZALEZ

